



Agglomération de Cergy Pontoise
Ville de Saint-Ouen l'Aumône
Val d'Oise 25 000 habitants

**La ville de Saint-Ouen l'Aumône recrute :
Des animateurs vacataires pour le « Temps de restauration »**

Sous la responsabilité du directeur du centre de loisirs vous devrez :

- Mettre en œuvre les orientations éducatives et les objectifs pédagogiques du secteur ;
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique de la structure ;
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants ;
- Encadrer le groupe ;
- Participer aux réunions de préparation ;
- Mettre en œuvre les projets d'activité ;
- Organiser les activités de façon hebdomadaire ;
- Participer à la remise en ordre du centre de loisirs à l'issue des activités ;
- Etre capable de s'adapter aux différents sites de la commune ;
- Rigueur dans l'appel et le pointage des enfants ;
- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation ;
- Travailler en partenariat avec l'ensemble des personnels de restauration ;
- Permettre l'apprentissage nutritionnel (ne pas forcer, faire goûter chaque plat).

Profil :

- BAFA (diplômé, stagiaire) souhaité ;
- Connaissance de la réglementation en vigueur (hygiène et sécurité) ;
- Travail d'équipe ;
- Force de proposition ;
- Dynamisme et sérieux ;
- Etre à l'écoute du public ;
- Ponctualité ;
- Capacité d'adaptation aux différents publics.

Temps de travail : vacations de deux heures sur le créneau 11H25/13H25 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

Rémunération :

Taux horaire du SMIC soit 9.88 euros brut de l'heure pour les non diplômés BAFA
Taux horaire 10.42 euros brut pour les diplômés BAFA ;

Envoyer lettre de motivation, C.V. et diplôme à :

Monsieur le Maire
2 place Pierre Mendès France
CS90001
95318 CERGY-PONTOISE CEDEX

Adresse email : recrutement@ville-saintouenlaumone.fr